

## **Démarches d'inscription à la SCP**

### **Devenir membre du club signifie :**

- Devenir membre d'une section ou
- Devenir membre « salle de sport »

### **Tarif :**

Membre d'une section du club : voir le document « Cotisations 2026 »

Membre « salle de sport » :

- 200€ / année civile ou
- 115€ / semestre ou
- 65€ / trimestre

### **Démarches à suivre pour les nouveaux membres (salle de sport) :**

1. Demande d'admission à remplir et renvoyer au RCNSM via le site Internet du Club.
2. Une fois accepté comme membre « salle de sport » et reçu l'invitation à payer : verser le montant de la cotisation sur le compte RCNSM n°BE68 0882 1259 8834 en mentionnant nom et prénom + en communication = « cotisation salle pour ... (durée) »
3. Lorsque le paiement a été effectué, prendre contact avec Patrick Vanderveiken pour fixer un rdv pour une séance d'information préalable obligatoire. GSM : 0477/27.15.33 Mail : [patrick.vanderveiken@gmail.com](mailto:patrick.vanderveiken@gmail.com)  
ou Jérémy Duschesne : 0474/72.79.45 Mail : [ecole.tennis@rcnsm.be](mailto:ecole.tennis@rcnsm.be)
4. Toujours s'inscrire au registre de présence se trouvant dans la salle et ce, à chaque passage.